

Thierry Lefèbre (mars 17, Arènes de Lutèce)
Chargé du programme «Espaces» au Comité français de l'UICN

Question-clé transcrite et éditée par Anne Teyssède

Espaces protégés – Que sont les sites naturels du Patrimoine Mondial ? Leur protection est-elle efficace ?

<https://vimeo.com/2869900657>

Alors les sites les plus emblématiques en matière de conservation de la nature à l'échelle internationale sont les sites du Patrimoine Mondial. Ceux-ci relèvent d'une convention qui a été définie en 1972 et qui est quasiment universelle puisqu'elle regroupe quasiment la totalité des pays à l'échelle mondiale.

Cette Convention a pour originalité de s'intéresser à la fois au patrimoine naturel et au patrimoine culturel. C'est à ce jour seul texte international qui relie ces deux dimensions, puisque généralement on s'intéresse au patrimoine naturel dans le cadre d'une convention spécifique, de même pour le patrimoine culturel. Donc cette originalité unique repose surtout sur le concept de valeur universelle exceptionnelle et elle vise donc à lister les sites qui répondent à cette valeur reconnue par la communauté internationale. A la différence du MAB, le Programme « *Man and Biosphere* » (MAB), « l'Homme et la biosphère », qui lui vise davantage à représenter la diversité des écosystèmes à l'échelle mondiale et à inscrire une logique de développement durable sur ces territoires qui sont inscrits sur cette liste MAB – les réserves de biosphère, la Convention du Patrimoine Mondial est inscrite dans une logique un petit peu différente dans le sens où elle vise surtout à reconnaître la valeur des biens naturels et culturels, au regard d'un certain nombre de critères d'exceptionnalité.

Dans le domaine naturel on s'intéresse aux critères relatifs aux paysages, à la beauté des paysages, on s'intéresse également bien évidemment à la biodiversité et au patrimoine géologique. Ce sont ces grands compartiments de la nature qui peuvent justifier l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial. Au total, ce sont en fait quatre critères, puisqu'il y a en a deux qui sont relatifs à la biodiversité. Là il y a un fort déséquilibre sur la liste du Patrimoine Mondial puisque sur 1 052 sites on ne compte que 203 sites naturels, donc une grande partie se trouve essentiellement dans les zones équatoriales est tropicales.

Alors ce qui est intéressant c'est que finalement ces sites sont censés être les plus emblématiques à l'échelle internationale, et ceux qui doivent faire l'objet d'une très grande attention de la communauté internationale.

Les sites du patrimoine mondial, qui font l'objet d'une grande attention de la part de la communauté internationale, en particulier de l'Unesco, sont aussi emblématiques d'une certaine manière de l'état de conservation de la biodiversité et également des enjeux de protection du patrimoine géologique à l'échelle internationale.

On pourrait imaginer que les sites du patrimoine mondial, pour les sites naturels, puissent tous être admissibles sur la liste verte des aires protégées, puisque reconnus pour la qualité et l'importance exceptionnelles de leur valeur naturelle, ils devraient également être un niveau optimal en matière de gestion. On est loin d'être dans cette situation idéale du fait notamment de problématiques politiques, de changements globaux, qui pèsent sur un certain nombre de sites du patrimoine mondial et qui ne leur permettrait pas, pour certains d'entre eux en tout cas, d'être éligibles à des niveaux de qualité de gouvernance et de gestion espérés par la liste verte.

Il y a actuellement 55 sites naturels et culturels qui sont inscrits sur la liste « en péril », des sites qui sont particulièrement menacés, au point de remettre en question à terme leur inscription sur la liste du Patrimoine Mondial.

Il y a plusieurs raisons à cela. On sait que pour les biens naturels, à peu près la moitié sont soumis à un certain nombre de pressions directes, en particulier de déforestation, de problématiques de pollution, de braconnage, qui mettent en péril effectivement un certain nombre de valeurs pour lesquelles ces sites ont été inscrits sur les listes du patrimoine mondial. Donc finalement ces sites qui sont censés être ceux qui reçoivent la plus grande attention internationale sont aussi extrêmement fragilisés par les mêmes menaces qui pèsent sur l'ensemble des aires protégées à l'échelle mondiale.